

CANADA
Province de Québec
District de : QC
No division : 01-Beauharnois
No cour : 760-11-006312-165
No dossier : 41-2264815

COUR SUPÉRIEURE
En matière de faillite et d'insolvabilité

**Avis de dividende définitif et de demande de libération du syndic
(alinéa 152(5)c) de la Loi et Règle 61)**

**Dans l'affaire de la faillite de
Comptoir de Bruxelles Canada Inc.
de la ville de Vaudreuil-Dorion
en la province de Québec**

Avis est donné que :

1. Un bordereau de dividende définitif a été préparé. Annexées au présent avis se trouvent une copie de l'état définitif des recettes et des débours taxés et une copie du bordereau de dividende.
2. Le dividende sera payé après l'expiration des 15 jours suivant la date d'expédition du présent avis.
3. Un avis d'opposition à l'état définitif et au bordereau de dividende doit être déposé auprès du registraire au palais de justice, Cour supérieure du Québec - Salaberry-de-Valleyfield, 74, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield QC Canada J6T 0B8 avant le 21 mars 2019 et une copie de l'avis doit être signifiée au soussigné. L'avis doit indiquer les motifs d'opposition.
4. Le soussigné s'adressera au tribunal le 19 avril 2019, à 9 heures, ou dès que la requête pourra être entendue, afin d'obtenir une ordonnance de libération relativement à l'affaire susmentionnée.
5. Un avis d'opposition à la libération du soussigné, énonçant les motifs de l'opposition, doit être déposé auprès du registraire au palais de justice, Cour supérieure du Québec - Salaberry-de-Valleyfield, 74, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield QC Canada J6T 0B8 au moins cinq jours avant la date de l'audition, et une copie de l'avis doit être signifiée au soussigné dans ce délai.

Daté le 6 mars 2019, à Montréal en la province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc
Syndic autorisé en insolvabilité
de l'actif de
Comptoir de Bruxelles Canada Inc.


Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.934.3400
F. 514.934.8603

Richter Groupe Conseil Inc.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto

(English – Over)

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE QUÉBEC
 NO DE DIVISION : 01-BEAUHARNOIS
 NO DE COUR : 760-11-006312-165
 NO DE DOSSIER : 41-2264815

COUR SUPÉRIEURE
En matière de faillite et d'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE COMPTOIR DE BRUXELLES CANADA INC., personne morale
 légalement constituée, ayant son siège social au 333, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion, province de Québec, J7V 1Y6

Failli

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DÉBOURS DU SYNDIC

RECETTES

1.	Fonds en banque		2,548.45 \$
2.	Réalisation des actifs en bloc		132,500.00
3.	Comptes à recevoir		918.84
4.	Remboursement des frais		482.69
5.	Taxes		
	a) TPS perçues	6,625.00 \$	
	b) TVQ perçues	13,216.88	
	c) Remboursements de TPS	2,109.39	
	d) Remboursements de TVQ	4,474.59	26,425.86
6.	Intérêts		372.30
	TOTAL DES RECETTES		163,248.14

DÉBOURS

6.	Honoraires payés		
	a) Au séquestre officiel	150.00 \$	
	b) À la Cour	150.00	300.00
7.	Avis de faillite et de la première assemblée des créanciers		
	a) À 37 créanciers	129.50	
	b) Timbres-poste	65.12	
	c) Annonce	387.89	582.51
8.	Avis de dividende définitif et de la demande de libération du syndic		
	a) À 9 créanciers	11.00	
	b) Timbres-poste	16.50	27.50
9.	Frais divers		
	a) Frais de messagerie, taxis, téléphone, télécopies, photocopies et autres	96.45	
	b) Assurances	690.34	
	c) Frais service de paie	365.02	
	d) Électricité	591.75	
	e) Redirection de courrier	161.65	
	f) Frais de sauvegarde et d'inventaire	6,034.81	
	g) Frais bancaires	65.00	8,005.02
	TOTAL DES DÉBOURS AVANT LA RÉMUNÉRATION DU SYNDIC ET HONORAIRES ET DÉBOURS LÉGAUX		8,915.03
10.	Taxes		
	a) CTI	8,867.91 \$	
	b) RTI	17,691.47	
	c) Remises de TPS	-	
	d) Remises de TVQ	-	26,559.38
11.	Rémunération du syndic		34,700.00
12.	Honoraires et débours légaux		2,703.30
13.	TOTAL DES DÉBOURS		72,877.71
14.	MONTANT DISPONIBLE POUR DISTRIBUTION		90,370.43 \$

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE COMPTOIR DE BRUXELLES CANADA INC.
ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DÉBOURS DU SYNDIC

DISTRIBUTION

15. PRÉLÈVEMENT				4,518.52 \$
16. RÉCLAMATIONS				
a) Créancier Garanti				
Réclamation prouvée	175,917.20 \$			
Dividende brut	49%	86,903.14 \$		
Moins : Prélèvement		(4,345.16)		
b) Créancier en vertu de 81.3 de la LFI				
Réclamations prouvées	5,183.45 \$			
Dividende brut	67%	3,467.29 \$		
Moins : Prélèvement		(173.36)		
18. TOTAL				<u>90,370.43 \$</u>

NOTES :

Note 1 : Le 21 juin 2017, Comptoir de Bruxelles Canada Inc. a fait cession de ses biens et Richter Groupe Conseil Inc. (le « Syndic ») a été nommé syndic à la faillite.

Le Syndic a mandaté la firme d'avocats Borden Ladner Gervais afin d'obtenir une opinion légale quant à la validité et l'opposabilité des sûretés détenues par les créanciers garantis.

Le 30 juin 2017, le Syndic a procédé à un appel d'offres auprès de 134 acquéreurs potentiels afin d'obtenir des offres visant les droits, titres et intérêts dans les biens du Failli. Le Syndic a remis un rapport sur l'appel d'offres aux inspecteurs nommés lors de l'assemblée des créanciers et ceux-ci ont approuvé la vente en bloc des éléments d'actif.

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité

17 juin 2018
Date

Benoit Gihgues, CPA, CA, CIRP, SAI

Approuvé par:

Marc Tartùssio
Marc Tartùssio, inspecteur

Eric Verville
Eric Verville, inspecteur

Me Magali Maisonneuve, inspectrice

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No division : 01-Beauharnois
No cour : 760-11-006312-165
No dossier : 41-2264815

COUR SUPÉRIEURE
En matière de faillite et d'insolvabilité

Certificat de Taxation

**Dans l'affaire de la faillite de
Comptoir de Bruxelles Canada Inc.
de la ville de Vaudreuil-Dorion
en la province de Québec**

Ordonnance est rendue fixant les déboursés du syndic à la somme de _____
ainsi que sa rémunération à la somme de 34 700 \$.

8915,03 (excluant les frais judiciaires déjà taxés)

Daté le 28 septembre 2018 à Valleyfield en la province de Québec.



REGISTRAIRE

Me Alexandra Dolhan

Richter Groupe Conseil Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité
Benoit Gingues, CPA, CA, CIRP, SAI
1981 avenue McGill College, 11^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone: (514) 934-3514
Télécopieur: (514) 934-8603

District of Quebec
 Division No. 01 - Beauharnois
 Court No. 760-11-006312-165
 Estate No. 41-2264815

DIVIDEND SHEET
 In the Matter of the Bankruptcy of
 Comptoir de Bruxelles Canada Inc.
 Of the city of Vaudreuil-Dorion
 In the Province of Québec

Date declared: May 18, 2018

	Claim \$	Total		Interim Payment \$	Current			
		Dividend \$	Levy \$		Payment \$	Dividend \$	Levy \$	Payment \$
Secured								
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA	175,917.20	86,903.14	4,345.16	82,557.98	74,100.00	8,903.14	445.16	8,457.98
RECEIVER GENERAL OF CANADA	3,467.29	3,467.29	173.36	3,293.93	0.00	3,467.29	173.36	3,293.93
Total:	179,384.49	90,370.43	4,518.52	85,851.91	74,100.00	12,370.43	618.52	11,751.91
Grand Totals:	<u>179,384.49</u>	<u>90,370.43</u>	<u>4,518.52</u>	<u>85,851.91</u>	<u>74,100.00</u>	<u>12,370.43</u>	<u>618.52</u>	<u>11,751.91</u>